

Éric Fournier nommé directeur du service développement

La Sarre, lundi le 16 mars 2020 – La MRC d’Abitibi-Ouest annonce l’entrée en fonction de monsieur Éric Fournier à titre de directeur du service développement. M. Fournier aura comme mandat de gérer l’ensemble des activités de développement territorial, d’aide financière et de conseils aux entreprises et promoteurs du territoire. Il coordonnera l’équipe en développement économique, culturel, touristique et social.

« Il faut développer le réflexe du citoyen d’associer immédiatement tout ce qui concerne le développement à la MRC d’Abitibi-Ouest. Avec son impressionnant bagage professionnel, j’ai pleinement confiance que M. Fournier contribuera certainement à notre mission en nous positionnant stratégiquement vers l’atteinte des objectifs du service développement de la MRC d’Abitibi-Ouest », précise M. Jaclin Bégin, préfet de la MRC d’Abitibi-Ouest.

Monsieur Fournier possède une expérience considérable dans le domaine du développement ainsi qu’une bonne connaissance du milieu municipal, ayant été directeur général de la Ville de Macamic avant son arrivée à la MRC d’Abitibi-Ouest. Ses diplômes d’études universitaires, dont sa maîtrise en développement local et régional ainsi que son baccalauréat en administration des affaires, combinés à son parcours professionnel, constituent des atouts considérables pour la MRC d’Abitibi-Ouest.

« Ce nouveau chapitre de ma vie professionnelle me rend très fébrile. Le développement a toujours été un domaine qui me passionne et j’ai hâte de contribuer au développement et au rayonnement du territoire que j’affectionne », mentionne monsieur Fournier.

Les élus et la direction de la MRC d’Abitibi-Ouest souhaitent les meilleurs succès à monsieur Fournier dans ses nouvelles fonctions.

À PROPOS DE LA MRC D’ABITIBI-OUEST

La MRC d’Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49^e parallèle et à l’ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 812 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l’aménagement et du développement de son territoire.